

# Invitation à la 152<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire de Nestlé S.A.



le jeudi 11 avril 2019 à 14h30 à Beaulieu Lausanne

Avenue des Bergières 10, 1004 Lausanne, Suisse

## Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

### 1 Rapport de gestion 2018

#### 1.1 Rapport annuel, comptes de Nestlé S.A. et comptes consolidés du groupe Nestlé pour l'exercice 2018; rapports de l'organe de révision

*Proposition*

Approbation du Rapport annuel, des comptes de Nestlé S.A. et des comptes consolidés du groupe Nestlé pour l'exercice 2018

#### 1.2 Vote consultatif sur le Rapport de rémunération 2018

*Proposition*

Acceptation du Rapport de rémunération 2018 (vote consultatif)

*Explications*

Conformément aux statuts de Nestlé S.A., le Conseil d'administration soumet le Rapport de rémunération 2018 à un vote consultatif des actionnaires. Le Rapport de rémunération fait partie du Rapport sur le Gouvernement d'entreprise inclus dans le Rapport de gestion. Il est disponible sur internet ([www.nestle.com/investors/publications](http://www.nestle.com/investors/publications)) ou auprès du Bureau des actions à Cham.

### 2 Décharge au Conseil d'administration et à la Direction

*Proposition*

Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction pour l'exercice 2018

### 3 Emploi du bénéfice résultant du bilan de Nestlé S.A.

*Proposition*

#### Bénéfice résultant du bilan

Report de l'exercice 2017	CHF 6 479 867 098
Bénéfice de l'exercice 2018	CHF 12 267 820 563
	<u>CHF 18 747 687 661</u>

#### Emploi proposé

Dividende pour 2018, CHF 2.45 par action sur 2 984 258 341 actions <sup>1</sup>	CHF 7 311 432 935
---	-------------------

Solde à reporter à nouveau	CHF 11 436 254 726
----------------------------	--------------------

Dans la mesure où la proposition du Conseil d'administration est approuvée, le dividende brut sera de CHF 2.45 par action, soit un montant net de CHF 1.5925 par action après paiement de l'impôt fédéral suisse anticipé de 35%. Le dernier jour de négoce avec droit au dividende est le 12 avril 2019. Les actions seront négociées ex-dividende dès le 15 avril 2019. Le dividende net sera versé à partir du 17 avril 2019.

### 4 Elections

#### 4.1 Réélection du Président et des membres du Conseil d'administration

*Proposition*

Réélections individuelles de M. Paul Bulcke comme membre et Président du Conseil d'administration, et de MM. Ulf Mark Schneider, Henri de Castries, Beat W. Hess, Renato Fassbind, Mmes Ann M. Veneman et Eva Cheng, M. Patrick Aebischer, Mme Ursula M. Burns, MM. Kasper Rorsted et Pablo Isla ainsi que Mme Kimberly A. Ross comme membres du Conseil d'administration (chacun pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

*Explications*

Lors de l'Assemblée générale ordinaire 2018, les actionnaires ont élu le Président et tous les membres du Conseil d'administration pour un mandat d'un an conformément aux statuts. Leurs mandats vont ainsi arriver à échéance à la fin de l'Assemblée générale du 11 avril 2019.

M. Jean-Pierre Roth et Mme Ruth K. Oniang'o, ayant atteint l'âge limite pour siéger au Conseil d'administration de Nestlé, ne se présentent pas pour une nouvelle réélection. Ayant rejoint le Conseil d'administration en 2010, M. Roth a servi la Société en tant que membre du Comité de rémunération depuis 2012. Mme Oniang'o est membre du Conseil d'administration depuis 2015.

Le Conseil d'administration tient à exprimer sa sincère reconnaissance à M. Roth et Mme Oniang'o pour leurs services hautement appréciés pendant toutes ces années.

Conformément aux statuts de Nestlé, le Conseil d'administration propose la réélection individuelle de chacun des administrateurs mentionnés ci-après, lesquels ont rendu de précieux services à la Société comme membres du Conseil d'administration:

4.1.1 M. Paul Bulcke, citoyen belge et suisse, né en 1954, Président du Conseil d'administration, Président du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise et membre du Comité de nomination et de durabilité. M. Bulcke a été Administrateur délégué de Nestlé S.A. de 2008 à 2016. En tant que représentant de Nestlé S.A., il est Vice-Président de L'Oréal S.A., France. M. Bulcke est aussi membre du Conseil d'administration de Roche Holding SA, Suisse. Le Conseil propose de réélire M. Bulcke en tant que membre ainsi que Président du Conseil d'administration en un seul vote.

4.1.2 M. Ulf Mark Schneider, citoyen allemand et américain, né en 1965, Administrateur délégué (CEO) de Nestlé S.A., membre du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise. M. Schneider a été le CEO de Fresenius Group de 2003 jusqu'en juin 2016.

4.1.3 M. Henri de Castries, citoyen français, né en 1954, Vice-Président et Lead Independent Director, Président du Comité de nomination et de durabilité, membre du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise et du Comité de contrôle. M. de Castries a été Président Directeur Général d'AXA, France, jusqu'en septembre 2016. Il est membre du Conseil d'administration de HSBC Holdings plc, Royaume-Uni.

4.1.4 M. Beat W. Hess, citoyen suisse, né en 1949, Président du Comité de rémunération et membre du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise. M. Hess est Président de LafargeHolcim S.A., Suisse, et Vice-Président de Sonova Holding SA, Suisse.

4.1.5 M. Renato Fassbind, citoyen suisse, né en 1955, Président du Comité de contrôle et membre du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise. M. Fassbind est Vice-Président du Conseil d'administration de Swiss Re SA et membre du Conseil d'administration de Kühne + Nagel International S.A., les deux en Suisse.

4.1.6 Mme Ann M. Veneman, citoyenne américaine, née en 1949, membre du Comité de nomination et de durabilité. Mme Veneman est membre des Conseils du Global Health Innovative Technology Fund et de la Clinton Health Access Initiative, les deux aux Etats-Unis.

4.1.7 Mme Eva Cheng, citoyenne chinoise, née en 1952, membre du Comité de nomination et de durabilité et du Comité de contrôle. Mme Cheng est membre du Conseil d'administration de Trinity Limited et de Haier Electronics Group Co. Ltd., les deux à Hong Kong, Chine, ainsi que d'Amcor Ltd., Australie.

4.1.8 M. Patrick Aebischer, citoyen suisse, né en 1954, membre du Comité de rémunération. Il est le Président émérite de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL). M. Aebischer est membre du Conseil d'administration de Logitech International S.A. et de Lonza Group SA, ainsi que le Président du Conseil d'administration de Novartis Bioventures SA, toutes en Suisse.

4.1.9 Mme Ursula M. Burns, citoyenne américaine, née en 1958, membre du Comité de rémunération. Elle a été Présidente du Conseil d'administration de Xerox Corporation de 2010 à 2017 et CEO de 2009 à 2016. Elle est Présidente et CEO de VEON Ltd, dont le siège se trouve aux Pays-Bas, et membre du Conseil d'administration d'Exxon Mobil Corporation et d'Uber Technologies Inc., les deux aux Etats-Unis. Mme Burns fournit aussi des conseils de leadership à des organisations variées communautaires, pédagogiques et sans but lucratif.

4.1.10 M. Kasper Rorsted, citoyen danois, né en 1962, est le CEO d'adidas en Allemagne et a été le CEO de Henkel de 2008 à 2016. Avant de rejoindre Henkel en tant que Senior Vice President en 2005 et d'être nommé membre de la Direction générale en 2007, M. Rorsted a occupé des rôles exécutifs supérieurs auprès de sociétés de technologie, dont Hewlett-Packard, Compaq et Oracle. Il est membre du Conseil de surveillance de Bertelsmann, Allemagne.

4.1.11 M. Pablo Isla, citoyen espagnol, né en 1964, est le CEO et Président d'Inditex, un des plus grands détaillants de mode au monde détenant des marques comme Zara. Il est l'ancien Co-Président exécutif d'Altadis et était le Secrétaire Général et membre exécutif de Banco Popular, Espagne.

4.1.12 Mme Kimberly A. Ross, citoyenne américaine, née en 1965, membre du Comité de contrôle. Elle est l'ancienne directrice financière de Baker Hughes, une société de services industriels globaux basée aux Etats-Unis. Elle était directrice financière d'Avon Products entre 2011 et 2014, et de Royal Ahold de 2007 à 2011. Avant de rejoindre Royal Ahold en 2001, Mme Ross a occupé diverses fonctions de management chez Ernst & Young Global Ltd, Etats-Unis, et Joseph E. Seagram & Sons Inc. après avoir commencé sa carrière dans la finance auprès d'Anchor Glass Container Corporation. Elle est membre non-exécutif des Conseils d'administration de Chubb Limited et de PQ Corporation, Etats-Unis.

Pour plus de détails sur les candidats et leurs qualifications, veuillez vous référer à leur biographie dans le Rapport sur le gouvernement d'entreprise 2018 ou sur notre site internet ([www.nestle.com/investors/corporate-governance/management/boardofdirectors](http://www.nestle.com/investors/corporate-governance/management/boardofdirectors)).

#### 4.2 Elections au Conseil d'administration

*Proposition*

Elections individuelles de MM. Dick Boer et Dinesh Paliwal en tant que membres du Conseil d'administration (chacun pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

*Explications*

Le Conseil d'administration propose l'élection des candidats ci-après, en tant que membres du Conseil d'administration:

4.2.1 Dick Boer, citoyen néerlandais, né en 1957, a été Président et CEO d'Ahold Delhaize N.V., l'un des plus grands groupes de distribution de produits alimentaires au monde, un leader aussi bien dans les supermarchés que dans le commerce en ligne, jusqu'à sa retraite en 2018. Avant la fusion d'Ahold et de Delhaize en 2016, il a été Président et CEO d'Ahold. Auparavant, il a assumé les fonctions de Chief Operating Officer d'Ahold Europe à partir de 2006. Il est devenu Président et CEO d'Albert Heijn en 2000 et CEO d'Ahold République tchèque en 1998. Avant de rejoindre Ahold, il a travaillé pendant plus de 17 ans dans le commerce de détail chez SHV Holding N.V. et Unigro N.V. Il a en outre été membre et Co-Président du Consumer Goods Forum. M. Boer possède un diplôme en économie d'entreprise et un post-grade exécutif de l'IBO Business School. Par ailleurs, il est Président du Comité consultatif de G-Star RAW, une société de commerce de détail de mode, et Président du Rijksmuseum Fonds, ainsi que membre du Conseil de surveillance du Royal Concertgebouw aux Pays-Bas. Le Conseil d'administration estime qu'en tant qu'ancien Président et CEO avec une vaste expérience du commerce de détail et du numérique M. Boer renforcera l'expertise actuelle du Conseil en matière des biens de consommation à rotation rapide.

4.2.2 Dinesh Paliwal, citoyen américain titulaire de l'Overseas Citizenship of India, né en 1957, est Président et CEO de Harman International Industries Inc., une filiale indépendante de Samsung Electronics Co., Ltd. Il a été Président et CEO de Harman International (société cotée en bourse) de 2007 à 2017, date à laquelle Samsung a fait l'acquisition de la société. Avant de rejoindre Harman International en 2007, il a été Président Global Markets and Technology d'ABB Ltd. Pendant les 22 années passées chez ABB, il a occupé divers postes de direction dans plusieurs pays. Il est titulaire d'un master en ingénierie de l'Indian Institute of Technology (IIT) de Roorkee, ainsi que d'un Master en sciences appliquées et ingénierie et d'un MBA de la Miami University d'Oxford, Ohio. M. Paliwal est par ailleurs membre non-exécutif du Conseil d'administration de Bristol-Myers Squibb, Etats-Unis, et membre du Conseil d'administration de Raytheon Company, Etats-Unis. Il est également membre de la Business Roundtable, Washington, D.C., et du Conseil d'administration de l'U.S.-India Business Council (USIBC). Le Conseil d'administration estime qu'en tant qu'entrepreneur ayant une vaste expérience en produits et solutions numériques des marchés électroniques de l'automobile, grand public et professionnels, M. Paliwal enrichira les connaissances du Conseil dans le domaine des technologies en plein essor, telles que l'intelligence artificielle, les modèles d'affaires numériques et le cloud computing.

Pour plus de détails sur les candidats, leurs qualifications et leurs mandats actuels, veuillez vous référer à leur biographie sur notre site internet ([www.nestle.com/investors/corporate-governance/annualgeneralmeeting](http://www.nestle.com/investors/corporate-governance/annualgeneralmeeting)).

#### 4.3 Elections des membres du Comité de rémunération

*Proposition*

Elections individuelles de MM. Beat W. Hess, Patrick Aebischer, Mme Ursula M. Burns et M. Pablo Isla en tant que membres du Comité de rémunération (chacun pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

*Explications*

Le Conseil d'administration propose l'élection individuelle des candidats ci-dessous, pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante. S'il est élu, M. Beat W. Hess sera nommé Président du Comité de rémunération.

4.3.1 M. Beat W. Hess

4.3.2 M. Patrick Aebischer

4.3.3 Mme Ursula M. Burns

4.3.4 M. Pablo Isla

#### 4.4 Election de l'organe de révision

(Comptes de Nestlé S.A. et comptes consolidés du groupe Nestlé 2019)

*Proposition*

Réélection de KPMG SA, succursale de Genève, en tant qu'organe de révision (pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

#### 4.5 Election du Représentant indépendant

*Proposition*

Réélection de Hartmann Dreyer, Avocats et Notaires, case postale 736, 1701 Fribourg, Suisse, en tant que Représentant indépendant (pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

*Explications*

Conformément aux statuts de Nestlé, le Conseil d'administration propose la réélection de l'Etude Hartmann Dreyer en tant que Représentant indépendant.

### 5 Rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe

Conformément aux statuts de Nestlé, le Conseil d'administration soumet la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe à l'approbation des actionnaires.

#### 5.1 Rémunération du Conseil d'administration

*Proposition*

Approbation, de manière prospective, pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2019 à l'Assemblée générale ordinaire 2020, d'une rémunération totale maximale pour les 13 membres non-exécutifs du Conseil d'administration (y compris le Président, mais non compris l'Administrateur délégué) de CHF 10 millions, dont environ CHF 4 millions en espèces, CHF 5.5 millions en actions Nestlé S.A. bloquées pendant 3 ans (escomptées de 16% pour tenir compte de la période de blocage de 3 ans) et CHF 0,5 million au titre de cotisations de sécurité sociale et autres honoraires.

*Explications*

Les actionnaires sont priés de consulter le Rapport du Conseil d'administration concernant les propositions de rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe, disponible sur internet ([www.nestle.com/investors/corporate-governance/annualgeneralmeeting](http://www.nestle.com/investors/corporate-governance/annualgeneralmeeting)).

#### 5.2 Rémunération de la Direction du Groupe

*Proposition*

Approbation, de manière prospective, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, d'une rémunération totale maximale pour les 12 membres de la Direction du Groupe, y compris l'Administrateur délégué, de CHF 55 millions, dont environ CHF 14 millions à titre de salaire de base, CHF 19 millions pour le bonus à court terme (calculé sur la base d'une réalisation maximale de tous les objectifs, tenant compte dans le cas de l'Administrateur délégué d'un escompte de 16% sur les 50% qui lui sont versés en actions Nestlé S.A. bloquées), CHF 14 millions pour les plans de participation à long terme (sur la base de la juste valeur au moment de l'attribution), CHF 4 millions pour les futures prestations de prévoyance et CHF 4 millions pour les cotisations de sécurité sociale, indemnités diverses et dépenses imprévues.

*Explications*

Les actionnaires sont priés de consulter le Rapport du Conseil d'administration concernant les propositions de rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe, disponible sur internet ([www.nestle.com/investors/corporate-governance/annualgeneralmeeting](http://www.nestle.com/investors/corporate-governance/annualgeneralmeeting)).

### 6 Réduction du capital

*Proposition*

– Réduction du capital-actions de CHF 306 300 000 d'un montant de CHF 8 700 000 à CHF 297 600 000 par destruction de 87 000 000 actions propres rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions;  
– Constatation du résultat du rapport de l'organe de révision qui confirme que les prétentions des créanciers sont entièrement couvertes nonobstant la réduction de capital;  
– Modification de l'article 3 des statuts comme suit:  
"Article 3 Capital-actions  
Le capital-actions de Nestlé est de CHF 297 600 000 (deux cent quatre-vingt-dix-sept millions six cent mille francs suisses) divisé en 297 600 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0.10 chacune, entièrement libérées."

*Explications*

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver la destruction de 87 000 000 actions propres rachetées jusqu'au 5 février 2019 dans le cadre du programme de rachat d'actions Nestlé S.A. en cours d'une valeur jusqu'à CHF 20 milliards, qui a été lancé le 4 juillet 2017 sur une deuxième ligne de négoce de SIX Swiss Exchange. Le capital-actions figurant à l'article 3 des statuts doit être réduit compte tenu de la destruction des 87 000 000 actions susmentionnées.

Dans son rapport de révision à l'attention de l'Assemblée générale, l'organe de révision KPMG SA a confirmé que les prétentions des créanciers sont entièrement couvertes nonobstant la réduction du capital.

La réduction du capital par destruction d'actions ne peut être accomplie qu'après la publication de trois avis aux créanciers conformément à l'art. 733 du Code des obligations. Ces avis aux créanciers seront publiés après l'Assemblée générale ordinaire 2019 dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce. Après l'expiration du délai d'attente de deux mois requis par la loi, la réduction du capital-actions pourra être réalisée et inscrite par le Conseil d'administration au Registre du Commerce.

#### Cartes d'entrée

Seuls les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du 4 avril 2019 à 12h00 (HAEC) pourront exercer leur droit de vote. L'enregistrement des actions afin de déterminer le droit de vote n'a pas d'effet sur la négociabilité des actions en question.

Les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du 21 mars 2019 recevront automatiquement une invitation à l'Assemblée générale. Ils peuvent commander leur carte d'entrée pour eux-mêmes ou pour un représentant individuel auprès du Bureau des actions à Cham jusqu'au 4 avril 2019.

Les actionnaires dont l'inscription au registre des actions avec droit de vote est effectuée dès le 22 mars 2019 et qui souhaitent assister à l'Assemblée générale sont priés de s'adresser au Bureau des actions. Seuls les actionnaires ou leurs représentants dûment autorisés pourront assister à l'Assemblée générale.

#### Procuration au Représentant indépendant

Les actionnaires qui souhaitent se faire représenter par le Représentant indépendant Hartmann Dreyer, Avocats et Notaires, peuvent utiliser le Bulletin-réponse envoyé aux actionnaires avec l'invitation.

Les actionnaires ont en outre la possibilité de donner des instructions de vote au Représentant indépendant par voie électronique en accédant à la plateforme électronique des actionnaires «GVMANAGER Online» via [www.gvmanager.ch/nestle](http://www.gvmanager.ch/nestle).

#### Documentation

Le Rapport de gestion 2018 est disponible sur internet ([www.nestle.com/investors/publications](http://www.nestle.com/investors/publications)) et peut être consulté ou commandé par les actionnaires auprès des sièges de Nestlé S.A. à Cham (Bureau des actions) et à Vevey (Secrétariat général).

Les actionnaires sont priés d'adresser toute correspondance concernant l'Assemblée générale ordinaire au Bureau des actions de Nestlé S.A., case postale 665, 6330 Cham, Suisse, ou courriel [shareregister@nestle.com](mailto:shareregister@nestle.com).

#### Information

Toutes les informations destinées aux actionnaires sont sur [www.nestle.com/investors](http://www.nestle.com/investors).

Nestlé S.A.

Le Conseil d'administration

Cham et Vevey (Suisse), 12 mars 2019

<sup>1</sup> En fonction du nombre d'actions émises à la date déterminante pour le versement du dividende (12 avril 2019). Aucun dividende n'est versé sur les actions propres détenues par le groupe Nestlé; le montant respectif sera attribué à la réserve spéciale.